

***Installation Comité de pilotage élargi
« Ensemble réduisons nos déchets à MPM »***

**Discours d'Eugène Caselli
Président de Marseille Provence Métropole**

L'enlèvement, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, de nos déchets, posent et poseront des problèmes de plus en plus difficiles à résoudre si leur quantité reste au niveau qu'elle atteint aujourd'hui, a fortiori si elle continue à s'accroître. Depuis mon élection à la présidence de Marseille Provence Métropole et avec l'accord unanime de tous les élus, nous nous efforçons d'appliquer une véritable politique de réduction du volume et de la quantité de déchets. Dans ce but, qui a valeur de priorité à mes yeux, sur la recommandation de la commission réduction des déchets à la source et tri sélectif, Marseille Provence Métropole s'engage au côté de l'ADEME dans le cadre d'un Programme local de prévention des déchets qui court jusqu'en 2016.

Ce partenariat vise à ce que, dans les dix-huit communes qui forment notre collectivité, la production de déchets diminue de manière significative. C'est-à-dire, que l'on passe de 448,6 kilos par an et par habitant à 417,2 kilos en 2016. Le progrès à accomplir pourrait sembler modeste, mais l'obtenir, kilo gagné après kilo gagné, nécessite pourtant un travail en profondeur et de longue haleine. Travail d'information, de pédagogie et d'équipement.

Pour nous y aider, j'ai décidé la création d'un comité de pilotage élargi. Son président est Jean Viard, vice-président de MPM. Et c'est ce comité intitulé Ensemble, réduisons nos déchets à MPM que nous installons aujourd'hui. Il s'agit d'une instance consultative qui réunit des élus, des représentants des services de l'Etat, des différentes institutions et de la société civile. La mission qui lui est assignée est de se constituer et manifester en tant que force de réflexion et de proposition. C'est donc une instance d'observation, d'information et de communication. J'attends qu'elle nous aide efficacement à évaluer les objectifs et à mesurer les résultats qui seront obtenus au fur et à mesure.

Toute fuite en avant est désormais néfaste dans le domaine tout à fait essentiel des déchets qui finiront par nous submerger si on n'adopte pas quelques règles finalement assez simples pour en endiguer et diminuer le flot. Réduire les déchets à la source commence par donner la préférence, au moment de l'achat, aux produits qui comportent le moins d'emballage possible. Il y a là un double effort à consentir, de la part des fabricants ou distributeurs et des consommateurs. Ensuite, il s'agit d'apprendre à distinguer dans ses déchets et donc à trier ceux qui peuvent être recyclés, papier, verre, carton, emballage plastique, avant de destiner au traitement et à l'élimination des résidus par le compostage, l'incinération et la méthanisation.

C'est un réflexe à acquérir, le plus tôt possible, dès l'enfance. Il aura pour effet un changement notable dans la façon de consommer et dans l'attitude que chacun de nous peut avoir vis-à-vis de ses déchets. Une attitude qui ne peut définitivement plus être désinvolte. Rapporté à la population de 1 million quarante mille habitants de nos dix-huit communes, chaque petit effort individuel et quotidien aura par la démultiplication un effet positif considérable sur notre cadre et nos conditions de vie.

Bon travail donc au comité de pilotage.

Je vous remercie.